



49^e session du Conseil des Droits de l'Homme

**Point 9 – Racisme, discrimination raciale, xénophobie et intolérance qui y est associée :
suivi et application de la Déclaration et du Programme d'action de Durban**

Débat général

Intervention du Luxembourg

25 mars 2022

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration présentée par l'Union européenne.

Le Luxembourg remercie le Groupe de travail intergouvernemental sur la déclaration et le Programme d'action de Durban pour la présentation de son rapport, dont nous partageons les constats, notamment pour ce qui est de l'importance de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Cette convention constitue l'instrument prééminent pour prévenir, combattre et éliminer le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Ma délégation appelle tous les états à ratifier au plus vite la convention et à la mettre en œuvre.

La lutte contre le racisme constitue une obligation pour tous les états, qui implique un engagement permanent et actif à tous les niveaux, et en particulier dans le cadre de l'éducation où la promotion d'une culture tolérante, inclusive et respectueuse doit être poursuivie. Dans le cadre de son engagement pour lutter contre toutes formes de discrimination, le Luxembourg, en ligne avec son attachement aux valeurs universelles de la Charte, a adopté un plan d'action national d'intégration qui est actuellement mis en œuvre.

Le 9 mars dernier, la Ministre de la Famille a présenté les résultats d'une enquête quantitative et qualitative sur le racisme au Luxembourg. Partant du constat consternant de l'étude « *Being Black in the EU* », réalisée par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, cette étude a confirmé que le racisme est une réalité chez nous. Mais réalité ne signifie pas fatalité : ensemble avec la société civile et les instituts de recherche qui ont réalisé l'étude, le gouvernement mettra en place un dispositif pour sensibiliser, informer, former et responsabiliser à tous les niveaux. Nous renforcerons le cadre légal et les institutions pour la prévention du racisme et la protection de ses victimes.

Le fléau du racisme et de l'intolérance est pleinement et justement reconnu comme une cause profonde pour l'injustice, la violence, le conflit et la misère. Nous ne devons pas accepter d'ajouter à ces problématiques l'instrumentalisation d'accusations falsifiées d'intolérance ou de discrimination pour justifier une guerre d'agression. Les actes russes contre l'Ukraine, en plus d'être des violations flagrantes du droit international, du droit international humanitaire et des droits humains, constituent également un détournement honteux de l'engagement de nous tous contre le racisme et la discrimination.

Je vous remercie.

(387 mots)